

RANDO - Tour du Lac d'Orédon



Une boucle accessible autour d'un lac de montagne emblématique, pour découvrir les paysages typiques du Néouvielle sans difficulté, entre eau, forêt et montagne. Parcours en sens unique, sur les pas de l'âne Pégase!

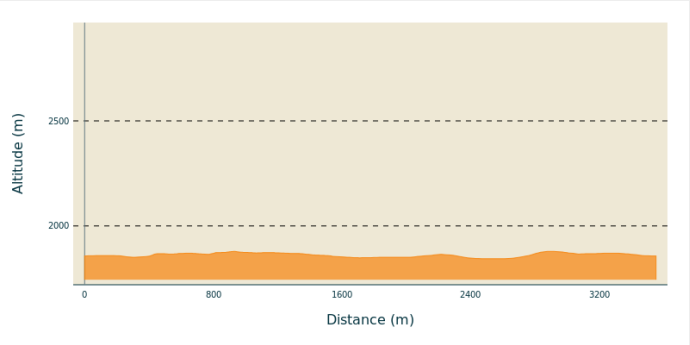
L'ambiance est calme et contemplative, au fil de l'eau. Sur la rive, le sentier alterne entre pinède parfumée, zones humides animées de libellules, petites plages de galets et rochers propices à la pause. La lumière change au gré des nuages et des heures du jour, reflétant le Pic de Hèche Castet et les crêtes du Néouvielle dans les eaux paisibles. Quelques panneaux d'interprétation complètent l'expérience.

Infos pratiques
Pratique : A Pied
Durée : 2 h
Longueur : 3.5 km
Dénivelé positif : 95 m
Difficulté : Facile
Échelle de cotation : Technicité : 2 - Assez facile Risque : 2 - Assez facile Effort : 3 - Peu difficile
Type : Boucle
Thèmes : Balade facile, Eaux, lacs et cascades, Forêt et sous-bois

Itinéraire

Départ : Parking d'Orédon
Arrivée : Parking d'Orédon
Balisage : PR
Communes : 1. Saint-Lary-Soulan
2. Aragnouet

Profil altimétrique



Altitude min 1844 m Altitude max 1879 m

1. Départ : parking du lac d'Orédon.
2. Suivre le sentier en rive gauche (sud)
3. Traversée en fond de lac par le pont en bois (rive Ouest),
4. Retour par le sentier rive droite aménagé, cordes ligne de vie, des marches métal, passerelles, sentier en zones boisées, sol parfois meuble en passages de sous-bois, vues sur le barrage.

NB : [Agenda ETE 2025](#) : sorties à thèmes Marque Esprit Parc 10 ans et 90 ans
Réserve Naturelle Nationale Néouvielle avec Parc National - inscriptions auprès de la
Maison du Parc de Saint-Lary : 05 62 39 40 91

Sur votre route...



Le Lac d'Orédon (A)

Portail majestueux du massif du Néouvielle
Niché à 1849 mètres d'altitude, au cœur de la Réserve Naturelle Nationale du Néouvielle, le Lac d'Orédon est un magnifique lac de montagne, aménagé en retenue artificielle dès le XIXe siècle, qui conserve aujourd'hui tout le charme sauvage des Hautes-Pyrénées. Il constitue la porte d'entrée emblématique d'un territoire d'exception classé Natura 2000, où se succèdent pics acérés, forêts de pins à crochets et lacs d'altitude cristallins.

Facilement accessible par la route depuis Piau-Engaly ou Saint-Lary-Soulan, le site est un point de départ stratégique pour de nombreuses randonnées emblématiques : sentier des Laquettes, lac d'Aubert, lac d'Aumar, le Tour du Lac d'Orédon "sur les pas de l'âne Pégase - sentier aménagé et ouvert en ETE 2024 -, plus loin refuge de la Glère, ou encore ascensions vers les 3000 m du Néouvielle ou du Pic de Campbieil.

L'Orédon est aussi un lieu de balade accessible, idéal pour les familles : promenade autour du lac, détente en bord d'eau, photographie paysagère, observation de la faune (marmottes, milans royaux, isards) et découverte de la forêt de Pins à crochets ou de peupliers tremble.....

Crédit : Piau Engaly

Lieux de renseignement

OT de Piau

2 chemin des Myrtilles, 65170
ARAGNOUET

infos@piau-engaly.com

Tel : 05 62 39 61 69

<https://piau-engaly.com/fr>



Sur votre route...



 Le Lac d'Orédon (A)

Toutes les informations pratiques

i En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite et le bivouac est réglementé.



i Zone pastorale

Cet itinéraire se situe dans une zone pastorale. Vous êtes donc sur le territoire des troupeaux de vaches et de brebis, et pas l'inverse.

Pour rappel, vous devez garder vos distances avec les troupeaux et votre chien doit être tenu en laisse. Une signalétique rappelle la conduite à tenir dans ces zones.

Recommendations

Chiens non admis.

Paiement stationnement parking - paiement en espèces et chèques bancaires auprès de l'équipe du péage d'Orédon idem pour l'achat des titres de transport pour la navette entre Orédon et Aubert - rotations toutes les 45 - 50 min.

Comment venir ?

Accès routier

Emprunter la D929 depuis Fabian en direction de la route des lacs du Néouvielle, tourner sur la D177 au niveau du lac d'Orédon.

Parking conseillé

Parking d'Orédon

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Réserve Naturelle Nationale Néouvielle

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Structure gestionnaire : Parc National des Pyrénées, sous l'autorité du
Préfet de Bagnères-de-Bigorre

Contact

Située au centre du massif pyrénéen, la Réserve du Néouvielle est un site botanique remarquable (algues, sphaignes). Elle se caractérise notamment par la présence de vieille forêt et de multiples lacs et laquettes qui contribuent à la diversité des milieux, et abrite une faune remarquable (Euprocte des Pyrénées et Desman des Pyrénées, Triton palmé et Crapaud accoucheur, Grand tétaras...)

Le classement en Réserve Naturelle Nationale implique une réglementation stricte spécifique, le territoire accueillant un grand nombre de visiteurs chaque année (hiver et été). Celle-ci concerne pour beaucoup des **restrictions relatives à l'accès et aux activités de loisir** :

- Cueillette, ramassage de plantes, champignons, minéraux, animaux ou fossiles interdits ;
- Feu et coupe de bois interdits ;
- Chiens interdits ;
- Dépôt de déchets interdit ;
- Vélo tout terrain interdit ;
- Camping interdit. Seul le bivouac est toléré, sur les 2 seuls emplacements réservés à cet effet (plage d'Orédon et Barrage d'Aubert) ;
- Les camping-cars et bivouac dans des véhicules sont interdits la nuit sur les parkings d'Orédon et d'Aubert ;
- La pêche est réglementée. Pêche interdite dans le Gourg de Rabas et le vallon d'Estibère ;
- Les sports aériens et tout survol à moins de 1000 m du sol sont interdits.

En règle générale, il est attendu des visiteurs qu'ils **ne perturbent et ne dérangent pas le milieu** (bruit, dégradation des milieux, etc.) afin de maintenir un bon état de conservation.